

Gien, *ma Ville*



DOSSIER P.15



villedegien.fr

ANIMATIONS ESTIVALES

L'ART DE VIVRE ENTRE GIEN & BRIARE



L'ÉVASION
AUTHENTIQUE

DANS LE LOIRET

AOC COTEAUX
DU GIENNOIS

Credit photo : Divino Conseils



LE LOIRET À 1H AU SUD DE PARIS



Les RDV de l'été de l'Office de Tourisme

Sac à dos Escape game

Parcourez le centre-ville, en famille ou entre amis, en tentant de résoudre les énigmes sur votre chemin ! Durée du jeu : environ 2h
Version adultes à partir de 10 ans.
Version enfants à partir de 3 ans.

Visites commentées de Gien

Durée: 1h30
Tous les mardis à 10h
Visites spéciale familles tous les jeudis à 10h

"It's Wine Time"

6&27 juillet / 17 août / 7 septembre
Départ 18h30 - Durée 1h30.
Balade commentée suivie d'une dégustation de vins des Coteaux du Giennois au bord d'un étang.

RDV Vins Villages

Départ 18h00 - Durée 1h30
Visite commentée du Village de Caractère suivie d'une dégustation de vins et produits locaux en plein air.
8 juillet > Saint-Gondon
12 août > Langesse

Renseignements :
02 38 67 25 28



Sommaire

Dans l'actu p 4

Dans le rétro p 12

Expression p 16

Dossier p 17
« Animations estivales »

Votre Application
« Gien, ma Ville » ▶



Mairie de Gien

3 chemin de Montfort - 45500 Gien

Tél : 02 38 29 80 00

Mail : mairie@gien.fr



Facebook : Ville de Gien



Youtube : Ville de Gien



App Store



Google Play

www.villedegien.fr

Gien, ma Ville

Journal d'informations municipales

#12 - Juin 2023

Directeur de la publication : M. Francis Cammal

Responsable de la rédaction : Mme Cécile Cachan

Conception : Service Communication

Impression : Imprimerie Giennoise - Gien

Tirage : 8000 ex

Crédits photos : Ville de Gien - Fico

Édite

G



03

**Chère Giennoise,
Chère Arrablésienne,
Cher Giennois,
Cher Arrablésien,**

La finalisation de ce 12^e numéro intervient au moment où s'achève le rassemblement Vie et Lumière. Je tiens à remercier tous les professionnels de santé, de prévention, de sécurité et de salubrité qui ont contenu autant que possible les débordements, incivilités et autres difficultés de cohabitation avec ces 40 000 voyageurs venus de toute l'Europe. Je remercie tous les Giennois qui ont fait montre d'humanisme et de patience, même quand la liberté des uns ne s'est pas arrêtée où commençait celle des autres. L'ensemble du Conseil municipal se joint à moi, nous sommes solidaires de tous les Giennois éprouvés durant ce rassemblement. Nous les assurons de notre soutien. Mais tolérance n'est pas résignation et nous entreprenons toutes les démarches pour ne pas avoir à subir un second rassemblement annuel, ni une prochaine convention d'une telle ampleur. Enfin, je remercie tous les agents municipaux, communautaires, départementaux qui s'emploient à nettoyer parkings, bords de routes et chemins.

C'est urgent car la saison a commencé et les acteurs du tourisme, comme les commerçants, artisans et entrepreneurs, ont besoin d'un territoire attractif. Vous verrez dans notre dossier que l'offre de loisirs, cet été, est maintenue tant en qualité qu'en quantité. J'insiste pour rappeler que beaucoup d'activités et d'évènements sont accessibles sans bourse délier car nous tenons à cette solidarité.

Trimestre après trimestre nous vous rendons compte des réalisations, des évènements qui rythment la vie à Gien. Nous exposons aussi des difficultés que nous avons – comme vous – à surmonter. S'il reste beaucoup à faire, beaucoup a déjà été accompli, avec vous et pour vous.

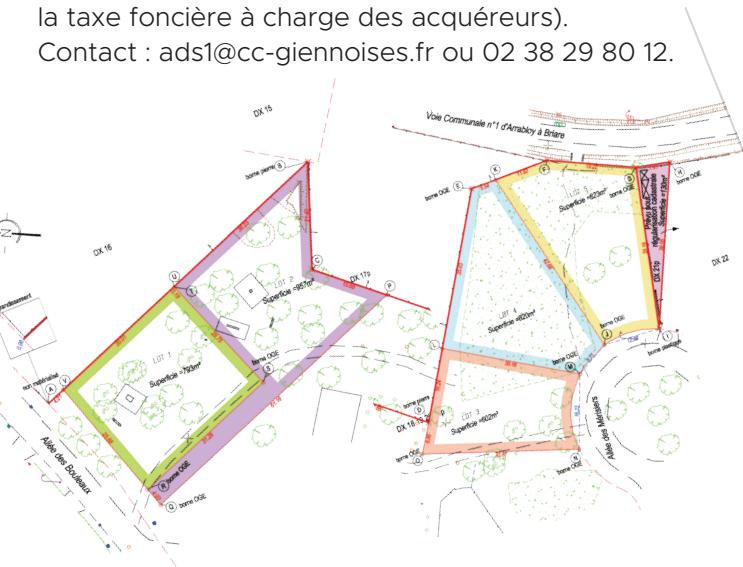
Profitons tous ensemble de cet été, ressourçons-nous pour être prêts à relever les défis de la rentrée.

Francis Cammal
Maire de Gien

■ 5 lots à bâtir pour profiter du cadre de vie d'Arrabloy

Le 3 mai 2023, le Conseil municipal a autorisé la cession de 5 lots à bâtir à vocation d'habitat, situés allée des Buissons de Diane et allée des Merisiers, à 22€/m² nets vendeur (hors TVA, frais d'actes notariés, et prorata de la taxe foncière à charge des acquéreurs).

Contact : ads1@cc-giennoises.fr ou 02 38 29 80 12.



■ Registre des personnes fragilisées, une attention bienveillante toute l'année

Les agents du CCAS vous téléphonent régulièrement en période de canicule ou de pandémie.

Pour cela, si vous n'êtes pas encore inscrit ou si vos coordonnées ont changé, contactez le CCAS, pôle social Pierre Charles, 10 rue des tulipes.

Tél : 02 38 05 16 50.

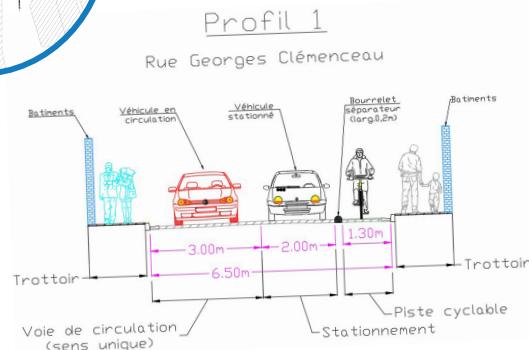
■ Première tranche de travaux de voirie dans la rue Clémenceau



Cet été, seront créés un plateau au carrefour de la rue du Défiloir et devant l'entrée de l'école, une piste cyclable en sens unique, séparée de la voie de circulation par une bordure ponctuelle (afin de préserver les accès riverains) de 20 cm de largeur, un stationnement longitudinal préservé en écluse (gauche ou droite), un sens unique de la rue B. Palissy à la rue G. Clémenceau via le nouveau parking de 11 places, en rive de la salle des fêtes, un sens unique de la rue Clémenceau vers la rue B. Palissy dans la rue de l'Hospice ; pour 120 000€ de travaux de voirie et 60 000€ d'aménagement du parking.



■ Priorité a été donnée à la sécurisation des abords de l'école Marcel Boulmier.



■ Le travail de mémoire a débuté aux Montoires



La photographe Fico, de l'Association Parole de Photographes Centre Val de Loire, mène un travail de mémoire sur ce quartier en pleine restructuration.

Des ateliers ont été proposés à l'école des Montoires. Outre la consultation des archives municipales et associatives, Fico souhaite utiliser vos archives familiales (albums de famille). Des affiches seront créées à partir de ces "photos-trouvées" pour étendre l'appel à collaboration et présenter une première restitution du travail sur les images du quartier en évolution. Cette mise en relation entre les résidents aidera à repenser et le territoire et l'image de ses habitants.

Une exposition au sein de la Maison du projet au centre social des Montoires est prévue et les photos sont également visibles sur un compte Instagram (ci-dessous). Partagez vos souvenirs et votre vécu des Montoires en contactant le 06 78 06 19 74.



■ Aides aux apprentis et étudiants

La prime d'apprentissage (100€) s'adresse aux apprentis de 15 à 22 ans, domiciliés à Gien depuis 3 ans et ayant un contrat auprès d'un employeur.

Le contrat social étudiant bénéficie, lui, aux étudiants de l'enseignement supérieur, âgés de moins de 26 ans au 31 décembre de l'année de la demande, résidant à Gien depuis au moins trois ans et dont les études sont l'activité principale. Les dossiers sont à retirer à partir du 15 septembre de l'année universitaire. Montant de l'aide en fonction des ressources et des charges.

Renseignez-vous auprès du CCAS, pôle social Pierre Charles, 10 rue des tulipes. Tél : 02 38 05 16 50.



■ Associations : déposez vos demandes de subvention à la Ville et/ou à la CDCG avant le 30 septembre 2023

Les dossiers sont en ligne sur les sites : villedegien.fr et legiennois.fr. Merci de joindre les justificatifs actualisés sollicités en remettant votre demande avant le 30 septembre.

■ De moins en moins de verrues dans le paysage giennois

La démolition de la maison rue Riaudine, la maison rue Paul Bert et les sanitaires avenue du Président Wilson restent à faire.



■ Depuis mars, la place est nette en rive de l'école René Cassin côté rue Lejardinier.



■ 14 avril - l'espace est libéré à l'ouest des Rouges-Gorges dont les immeubles ont été réhabilités et où la résidentialisation est en cours.



■ 11 mai - la démolition de la clinique et du laboratoire est en bonne voie rue de la Marne.

■ L'obligation d'égagage

L'égagage, ou taille des arbres, est pratiqué pour des raisons d'esthétique, de santé de l'arbre ou de rendement, mais aussi pour éviter de nuire à un tiers (voisin, passant, exploitant de réseau...).

Vous devez élaguer les arbres et arbustes de votre jardin avant qu'ils n'empiètent sur le terrain de votre voisin ou sur l'espace public. Votre voisin peut entreprendre une action en justice si vous ne répondez pas à votre obligation, il peut aussi simplement commencer par vous demander de le faire.

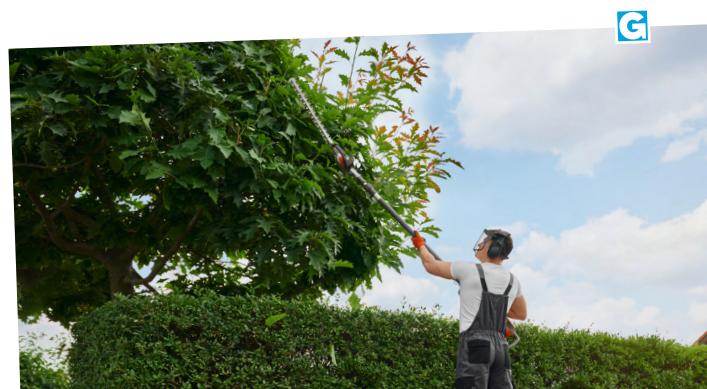
■ Réglementation élagage : distances à respecter

Types de végétaux	Distance minimale des plantations
Plantations jusqu'à 2 mètres de hauteur.	0,50 mètre de la limite séparative de la propriété voisine.
Plantations supérieures à 2 mètres de hauteur.	2 mètres de la limite séparative de la propriété voisine.

Toute intervention à proximité d'une ligne électrique doit être réalisée après l'autorisation d'ERDF, pour des raisons de sécurité et de responsabilité.

Il est interdit d'utiliser des outils de jardinage bruyants en dehors des horaires suivants :

- En semaine: de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- Le samedi: de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Le dimanche: 10h à 12h.





■ Aides à l'acquisition de vélos et trottinettes

■ Aide de la Communauté des Communes Giennoises (CDCG) pour l'acquisition d'un vélo à assistance électrique (VAE).

Les élus communautaires ont décidé de renouveler une dernière fois l'opération. Les conditions d'attribution et le financement sont inchangés : le taux d'aide retenu sera de 25% du prix d'achat TTC avec un plafond fixé à 300€.

■ Nouvelle aide de la CDCG pour l'acquisition d'un vélo mécanique

En complément de l'aide à l'acquisition d'un VAE, la CDCG met en place une aide financière pour l'achat d'un vélo mécanique dont le coût d'achat est moins onéreux. Dans ce cas, le taux d'aide sera de 50% du prix d'achat TTC avec un plafond fixé à 100€.

Dossiers téléchargeables sur legiennois.fr

ATTENTION : Ces aides ne sont pas cumulables et les habitants qui ont bénéficié de l'aide à l'acquisition d'un VAE depuis la création du dispositif ne pourront pas bénéficier de la nouvelle aide à l'acquisition d'un vélo mécanique mise en place cette année.

■ Gratuité des transports à la rentrée pour les 16-25 ans

La Région s'est engagée à mettre en œuvre la gratuité des transports Rémi en train et en car, le week-end, pour les 16-25 ans, y compris les trajets vers Paris, à partir de septembre.



■ Subvention Région Rémi Hop !

Le Conseil régional a mis en place une aide réservée aux abonnés Rémi pour subventionner l'achat de trottinettes électriques pliantes et de vélos pliants (électriques ou non).

L'aide est de 40% du coût TTC de l'engin, dans la limite de 200€. La Région attribue une aide de 150€ minimum : seuls les engins d'un prix supérieur à 375€ achetés auprès de vélocistes agréés par le Conseil Régional Centre Val de Loire sont éligibles à l'aide régionale.

Cette aide est cumulable avec d'autres aides qui peuvent être proposées, notamment aides de l'Etat ou d'une autre collectivité locale. Les accessoires éventuels ne sont pas inclus dans le calcul de l'aide.

Retrait du dossier prochainement sur le site de la Région : <https://nosaidesenligneregion.centre-valde Loire.fr>

■ Toutes les personnes âgées de 65 ans et + habitant Gien-Arrabloy bénéficient du transport à la demande

A compter du 1^{er} juillet, sur réservation (obligatoire) vous êtes véhiculés gratuitement de chez vous à un point d'arrêt : CCAS, Centre Administratif, Cimetière, Crématorium, Gare, Hôpital, La Poste, place de la Victoire, place Leclerc, place St-Louis, Tulipe CDV et Val Sologne.

- Réservation obligatoire
- Tél - Imanis : 07 87 81 75 73
- Détails et règlement sur legiennois.fr





■ Lutte contre le moustique "tigre"

L'*Aedes albopictus* a la particularité de piquer toute la journée. Sa piqûre est douloureuse. Dans certaines conditions très particulières, le moustique "tigre" peut transmettre la dengue, le chikungunya et le zika.

Pour vous protéger des piqûres : appliquez sur votre peau des produits anti-moustiques, surtout la journée (demandez conseil à votre médecin ou à votre pharmacien avant toute utilisation, en particulier pour les enfants et les femmes enceintes), portez des vêtements couvrants et amples, faites dormir les bébés sous une moustiquaire imprégnée, utilisez des diffuseurs d'insecticides à l'intérieur et des serpentins à l'extérieur. A savoir : les moustiques fuient les endroits frais.

La liste des produits anti-moustiques recommandés est disponible sur <http://social-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/risques-microbiologiques-physiques-et-chimiques/especes-nuisibles-et-parasites/repulsifs-moustiques>

Pour éliminer les larves de moustiques : éliminez les endroits où l'eau peut stagner (petits débris, pneus usagés : vous pouvez les remplir de terre, si vous ne voulez pas les jeter, encombrants et déchets verts), changez l'eau des plantes et des fleurs une fois par semaine ou remplacez l'eau des vases par du sable humide, vérifiez le bon écoulement des eaux de pluie et des eaux usées et nettoyez régulièrement les gouttières, regards, caniveaux et drainages, couvrez les réservoirs d'eau avec un voile moustiquaire ou un simple tissu (bidons d'eau, citernes, bassins, bâches...). Pour éliminer les lieux de repos des moustiques adultes : débroussailliez et taillez les herbes hautes et les haies, élaguez les arbres, ramassez les fruits tombés et les débris végétaux, réduisez les sources d'humidité (limitez l'arrosage).

■ Horaires d'été

■ Médiathèque

Du 11 juillet au 2 septembre, la médiathèque est ouverte mardi, mercredi et samedi de 9h à 13h.

8, rue Georges Clemenceau, 45500 Gien

Tél : 02 38 05 19 51 / villedegien.fr

■ Les élus à votre écoute sur les marchés de Gien

La prochaine permanence des conseillers municipaux aura lieu le mercredi 6 septembre place Leclerc.

D'ici là nous vous invitons à utiliser le formulaire de contact <https://www.villedegien.fr/contact/>

■ Collecte des déchets

En cas de forte chaleur, les horaires de tournée de ramassage peuvent être décalés.

Du 19 juin au 2 septembre, les déchetteries seront ouvertes de 7h à 14h. <https://www.smictom-gien.com/>

■ Bureau de poste

Horaires du 3 juillet au 2 septembre :

Du lundi au vendredi : 9h>12h / 13h30>17h30

Le samedi : 9h>12h

■ Horaires d'été (suite)

■ Transport urbain

Du 10 juillet au 19 août inclus, les horaires des deux lignes de bus sont modifiés et la ligne B ne circule pas le lundi. Les horaires seront consultables au niveau des arrêts de bus et téléchargeables sur le site internet legiennois.fr ainsi que sur l'application Ville de Gien (pas d'impression de dépliants).

Renseignements : 06 80 63 84 42.



■ Ligne A : Mairie > Chantemerle

Du lundi au vendredi (sauf jours fériés)

●	Mairie	8:30	9:30	10:47	11:47	13:45	14:45	16:02
●	Vanneaux	8:31	9:31	10:48	11:48	13:46	14:46	16:03
●	Mermoz	8:34	9:34	10:51	11:51	13:49	14:49	16:06
●	Montfort	8:35	9:35	10:52	11:52	13:50	14:50	16:07
●	Cygnès	8:37	9:37	10:54	11:54	13:52	14:52	16:09
●	Riaudine	8:39	9:39	10:56	11:56	13:54	14:54	16:11
●	Orléans	8:40	9:40	10:57	11:57	13:55	14:55	16:12
●	Victoire	8:42	9:42	10:59	11:59	13:57	14:57	16:14
●	Lenoir	8:44	9:44	11:01	12:01	13:59	14:59	16:16
●	St-Louis	8:45	9:45	11:02	12:02	14:00	15:00	16:17
●	Thiers	8:46	9:46	11:03	12:03	14:01	15:01	16:18
●	Stade Nautique	8:49	9:49	11:06	12:06	14:04	15:04	16:21
●	Loire	8:50	9:50	11:07	12:07	14:05	15:05	16:22
●	Parc	8:52	9:52	11:09	12:09	14:07	15:07	16:24
●	Montbricon	8:53	9:53	11:10	12:10	14:08	15:08	16:25
●	Bégonias	8:54	9:54	11:11	12:11	14:09	15:09	16:26
●	Chantemerle	8:56	9:56	11:13	12:13	14:11	15:11	16:28

● Liaisons ligne B

■ Ligne A : Mairie > Chantemerle

Samedi (sauf jours fériés)

●	Mairie	8:15	9:20	10:37	11:42
●	Vanneaux	8:16	9:21	10:38	11:43
●	Mermoz	8:19	9:24	10:41	11:46
●	Montfort	8:20	9:25	10:42	11:47
●	Cygnès	8:22	9:27	10:44	11:49
●	Riaudine	8:24	9:29	10:46	11:51
●	Orléans	8:25	9:30	10:47	11:52
●	Victoire	8:27	9:32	10:49	11:54
●	Lenoir	8:29	9:34	10:51	11:56
●	St-Louis	8:30	9:35	10:52	11:57
●	Thiers	8:31	9:36	10:53	11:58
●	Stade Nautique	8:34	9:39	10:56	12:01
●	Loire	8:35	9:40	10:57	12:02
●	Parc	8:37	9:42	10:59	12:04
●	Montbricon	8:38	9:43	11:00	12:05
●	Bégonias	8:39	9:44	11:01	12:06
●	Chantemerle	8:41	9:46	11:03	12:08



■ Ligne A : Chantemerle > Mairie

Du lundi au vendredi (sauf jours fériés)

● Chantemerle	8:59	9:59	11:16	14:14	15:14	16:31
● Bégonias	9:01	10:01	11:18	14:16	15:16	16:33
● Montbricon	9:02	10:02	11:19	14:17	15:17	16:34
● Parc	9:03	10:03	11:20	14:18	15:18	16:35
● Loire	9:04	10:04	11:21	14:19	15:19	16:36
● Stade Nautique	9:05	10:05	11:22	14:20	15:20	16:37
● St-Louis	9:07	10:07	11:24	14:22	15:22	16:39
● Thiers	9:09	10:09	11:26	14:24	15:24	16:41
● Leclerc	9:11	10:11	11:28	14:26	15:26	16:43
● Lenoir	9:12	10:12	11:29	14:27	15:27	16:44
● Victoire	9:14	10:14	11:31	14:29	15:29	16:46
● Orléans	9:15	10:15	11:32	14:30	15:30	16:47
● Riaudine	9:16	10:16	11:33	14:31	15:31	16:48
● Cygnes	9:19	10:19	11:36	14:34	15:34	16:51
● Montfort	9:21	10:21	11:38	14:36	15:36	16:53
● Mermoz	9:22	10:22	11:39	14:37	15:37	16:54
● Vanneaux	9:25	10:25	11:42	14:40	15:40	16:57
● Mairie	9:27	10:27	11:44	14:42	15:42	16:59

● Liaisons ligne B

■ Ligne A : Chantemerle > Mairie

Samedi (sauf jours fériés)

● Chantemerle	8:44	9:49	11:06	12:11
● Bégonias	8:46	9:51	11:08	12:13
● Montbricon	8:47	9:52	11:09	12:14
● Parc	8:48	9:53	11:10	12:15
● Loire	8:49	9:54	11:11	12:16
● Stade Nautique	8:50	9:55	11:12	12:17
● St-Louis	8:52	9:57	11:14	12:19
● Thiers	8:54	9:59	11:16	12:21
● Leclerc	8:56	10:01	11:18	12:23
● Bourges	8:58	10:03	11:20	12:25
● Châtillon	9:00	10:05	11:22	12:27
● Lenoir	9:02	10:07	11:24	12:29
● Victoire	9:04	10:09	11:26	12:31
● Orléans	9:05	10:10	11:27	12:32
● Riaudine	9:06	10:11	11:28	12:33
● Cygnes	9:09	10:14	11:31	12:36
● Montfort	9:11	10:16	11:33	12:38
● Mermoz	9:12	10:17	11:34	12:39
● Vanneaux	9:15	10:20	11:37	12:42
● Mairie	9:17	10:22	11:39	12:44



Je télécharge
les horaires
estivaux



■ Ligne B : Mairie > Bourges

Du mardi au vendredi (sauf jours fériés)

● Mairie	9:25	10:41	11:40	14:10	15:26	16:25
● Montfort	9:26	10:42	11:41	14:11	15:27	16:26
● Mermoz	9:27	10:43	11:42	14:12	15:28	16:27
● Val Sologne	9:32	10:48	11:47	14:17	15:33	16:32
● Bosserie	9:34	10:50	11:49	14:19	15:35	16:34
● Wilson	9:37	10:53	11:52	14:22	15:38	16:37
● Gare	9:38	10:54	11:53	14:23	15:39	16:38
● Yser	9:40	10:56	11:55	14:25	15:41	16:40
● Montbricon	9:41	10:57	11:56	14:26	15:42	16:41
● Hôpital	9:42	10:58	11:57	14:27	15:43	16:42
● Cimetière	9:45	11:01	12:00	14:30	15:46	16:45
● Vercingétorix	9:46	11:02	12:01	14:31	15:47	16:46
● Château	9:48	11:04	12:03	14:33	15:49	16:48
● Leclerc	9:49	11:05	12:04	14:34	15:50	16:49
● Bourges	9:51	11:07	12:06	14:36	15:52	16:51

■ Ligne B : Bourges > Mairie

Du mardi au vendredi (sauf jours fériés)

● Bourges	8:55	9:54	11:10	13:40	14:39	15:55
● Châtillon	8:57	9:56	11:12	13:42	14:41	15:57
● Saint-Louis	8:58	9:57	11:13	13:43	14:42	15:58
● Thiers	9:00	9:59	11:15	13:45	14:44	16:00
● Cimetière	9:02	10:01	11:17	13:47	14:46	16:02
● Yser	9:03	10:02	11:18	13:48	14:47	16:03
● Montbricon	9:04	10:03	11:19	13:49	14:48	16:04
● Hôpital	9:05	10:04	11:20	13:50	14:49	16:05
● Gare	9:08	10:07	11:23	13:53	14:52	16:08
● Wilson	9:09	10:08	11:24	13:54	14:53	16:09
● Bosserie	9:12	10:11	11:27	13:57	14:56	16:12
● Val Sologne	9:14	10:13	11:29	13:59	14:58	16:14
● Mermoz	9:19	10:18	11:34	14:04	15:03	16:19
● Montfort	9:20	10:19	11:35	14:05	15:04	16:20
● Mairie	9:22	10:21	11:37	14:07	15:06	16:22

■ Profitez de la refonte de la signalétique pour vous faire connaître

La Ville a conventionné avec l'entreprise Girod Médias pour mettre en place une signalétique sur l'ensemble de la commune. Plus moderne et plus harmonieux, ce fléchage informera les usagers sur les commerces, hôtels, restaurants, services et équipements publics.

Afin de bénéficier de cette signalétique, merci de vous rapprocher de M. Dillies Patrick pour les modalités : patrickdillies@girodmedias.fr ou : 06 80 89 03 58.

■ Nouveaux commerces, nouveaux services pour vous à Gien

Commerce - Activités	Adresse
<i>Blossom - Restaurant</i>	<i>2 pl. Gal de Gaulle</i>
<i>Le Diabolo - Bar Tabac</i>	<i>Rte de Bourges</i>
<i>Félicité - Cigarettes électroniques</i>	<i>11bis Av Leclerc</i>
<i>KMK_NAIL' S - Prothésiste ongulaire</i>	<i>7 rue Hôtel de Ville</i>
<i>Savane Kids - Activités loisirs pour enfants</i>	<i>Rte de Bourges</i>
<i>Warning - Entretien et réparation véhicules</i>	<i>Val Sologne</i>
<i>Miss Panda Bonbon - Confiserie</i>	<i>18 rue Gambetta</i>
<i>O2 - Aide à la personne</i>	<i>2 rue A. de Beaujeu</i>

■ Les collégiens enchantés de la 5^e édition d'EDUCAP'CITY

424 enfants et 73 encadrants issus des 4 collèges et des 2 IME giennois sont allés à la rencontre des 39 points de passage afin de comprendre le rôle des associations, des institutions.... Six équipes ont disputé la finale nationale à Paris les 21 et 22 juin.



■ 17 mars - la joie d'une équipe à l'annonce des résultats.

■ Un autre point de vue sur les centrales de Dampierre et de Belleville

Les deux centrales nucléaires EDF de Belleville-sur-Loire (Cher) et de Dampierre-en-Burly (Loiret) et la Communauté des Communes Giennoises ont proposé une exposition. Un univers à part entière où "la machine" règle la vie de près de 3 500 femmes et hommes. Au-delà du matériel, si impressionnant soit-il, c'est bien d'humains dont parlent ces photographies originales réalisées, notamment par Philippe Eranian et Romain Beaumont.



■ 17 mars - discussions avec les photographes lors du vernissage.

■ Le Président du Sénat et le Président de l'association des maires de France (AMF) devant les Maires du Loiret

Leurs invités de marque ont rejoint les membres du comité directeur de l'association des Maires du Loiret pour chanter les difficultés des élus locaux. L'ambiance était donc cordiale pour aborder les problématiques des Communes. L'intervention de Jean-François Darmois, Maire de Nevoy et Vice-Président de la CDCG en charge des gens du voyage n'a pas manqué d'interpeller.



■ 18 mars, de gauche à droite : M. Thouvenin, Maire de Villorceau, M. Chenuet, Maire de Saint-Martin-sur-Ocre, M. Lisnard, Maire de Cannes et Président de l'AMF, M. Larcher, Président du Sénat et Mme Martin, Maire de Meung-sur-Loire et Présidente de l'association des Maires et Présidents d'intercommunalité du Loiret.



■ 18 mars - M. Darmois évoquait les difficultés des élus et de la population lors du rassemblement Vie et Lumière. A l'époque 20 à 25 000 voyageurs étaient attendus, ils furent 40 000.

■ Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc



■ 19 mars - dépôt de gerbes place de Gaulle avec des conseillers municipaux jeunes et le Président du Comité d'Entente des Sociétés Patriotiques giennoises.

■ Palmarès des maisons fleuries 2022

Parmi les 39 inscrits en 2022 (43 en 2021), le jury communal a notamment attribué le prix de la Ville de Gien à Michel et Blanche Deleuze, rue Albert-Camus en 1^{ère} catégorie et à Claudine Loiseau, le Crôt à l'Âne, en 2^{ème} catégorie.

■ 31 mars - félicitations aux lauréats et à l'ensemble des participants, leurs efforts de fleurissement bénéficient à toute la commune.



■ Le Département du Loiret soutient le projet de Maison des Vins à hauteur de 3 273 675€

■ 21 mars - échange de signatures avec M. Gaudet, Président du Conseil départemental du Loiret, en présence de Mme Martin 1^{ère} Vice-Présidente et Mme Denizot, Conseillère départementale du canton de Gien.



■ 21 mars - merci aux nombreux élus des Communautés de Communes Berry-Loire-Puisaye, Val de Sully et Giennoises venus témoigner de leur soutien à la réussite de ce projet en faveur du rayonnement et de l'attractivité de l'est loirétain.

■ Remise des prix après la 1 442^e édition de la Foire des cours, plébiscitée par le public



■ 4 mai - merci aux organisateurs. Félicitations aux lauréats dont les expositions ont permis d'apprécier la richesse et la diversité des productions locales. Rendez-vous est pris pour le dimanche 3 mars 2024.

■ Beau succès du Forum de la Petite enfance



■ 1^{er} avril - les familles ont pu échanger avec l'ensemble des professionnels de la petite enfance et du soutien à la parentalité. Les enfants ont profité des activités proposées toutes la journée.



■ Les enfants de l'accueil de loisirs reçus dans les serres municipales

■ 25 et 26 avril - les enfants des deux groupes maternels étaient ravis de préparer les plantations avec l'équipe des espaces verts.



■ La fresque de Monsieur Pierre Maître en partie préservée

Après moultes tentatives infructueuses, la société Roc confortation a proposé une prestation qui a permis de prélever la signature de la fresque du hall d'accueil du stade nautique pour que la Mairie en assure la conservation. Des éléments ont également été remis à la famille.

■ Commémoration de la Victoire du 8 mai 1945 et 79^e anniversaire de la création du Conseil National de la Résistance

Des hommages ont également été rendus aux victimes et héros de la Déportation, aux "Morts pour la France" en Indochine et aux victimes des crimes racistes et antisémites de l'Etat français et aux "Justes" de France.



■ 8 mai - lecture du message en hommage aux "Justes" par M. le Maire jeune Antony Bassemont-Miton

■ 2 mai - la céramique, déjà fragilisée par les affres du temps, ne pouvait être décollée du mur support, la découpe n'a pu se faire qu'en bloc.



■ Le conseil municipal jeunes dans ses œuvres

La première journée citoyenne proposait une grainothèque, un troc plantes, une collecte de jeux de société et puzzles, la confection de paniers "douceurs", un atelier récup', la réalisation de décorations ainsi que la remise en état du jardin du centre d'accueil de jour des Cigognes.



■ 13 mai - des conseillers municipaux et des bénévoles sont venus prêter main forte aux conseillers municipaux jeunes pour le nettoyage, les plantations, la création de massifs et la décoration du jardin des Cigognes.



■ 43 œuvres de lycéens option Arts plastiques du Lycée B. Palissy à la médiathèque



■ 16 mai - au vernissage de l'exposition "Délivres de papier", les élèves ont présenté leur création à partir d'ouvrages recyclés.

■ Réception de la délégation du Niebüll avec le comité de jumelage

■ 21 mai - M. Thomas UERRSCHELS, Maire de Niebüll, Mme Anja CORNILS Présidente du comité de jumelage et Mme Almuth FRITZSCHE coordinatrice et organisatrice membre du jumelage, ont été reçus avec des représentants du comité de jumelage par le Maire et des conseillers municipaux.



■ "Il n'y a pas de budget." Vraiment ?

Le rôle d'un Maire est d'allouer l'argent public collecté, d'une part, au fonctionnement de la commune et, d'autre part, à l'investissement. Le choix du Maire de Gien est de serrer le budget de fonctionnement : près de 2,5 millions d'euros en 2022 n'ont pas été dépensés. Cet excédent a été versé à la section d'investissement pour contribuer, notamment, à la rénovation du centre Anne de Beaujeu.

Le budget de la Ville privilégie trop l'investissement. La capacité d'endettement de la collectivité, en l'absence d'augmentation des impôts, est dégradée par le recours à l'emprunt. De plus, le coût réel d'un projet de construction ou de réhabilitation est difficile de prévoir. Par exemple, les dépenses pour abriter "des signatures de prestige" à l'Hôtel de Ville ont été réévaluées de 0,9 à 1,4 million.

Pour pouvoir transférer 2,5 millions pour le bâti, de nombreux sacrifices sont consentis au quotidien par les Giennois dans : la sécurité des habitants et des commerçants, le nombre d'agents pour la propreté et la réparation, l'équipement technique pour les spectacles, le portage des repas, l'accessibilité des Personnes à Mobilité Réduite dans le transport à la demande, la stérilisation des chats, la collecte des encombrants, le tracé des lignes du stade, le remplacement des potelets, la propreté des rues piétonnes, les abris bus, la réparation des pavés, l'absence de lieux de vie dans les quartiers... et bien d'autres manques au quotidien.

Ces petites dépenses, de quelques milliers d'euros chacune, rendraient la vie plus douce. Mais ce sont des immobilisations corporelles en millions d'euros qui sont privilégiées.

contact@christelledecremiers.fr

A l'heure de boucler cette édition, la liste " L'opposition constructive ! " ne nous a communiqué aucun texte pour publication.

Dites-le nous :

Une idée à proposer, un avis à partager avec vos élus, complétez ce rapide formulaire et déposez-le dans le bâtiment municipal le plus proche. Vous pouvez également écrire par mail : gienmaville@gien.fr



Dites-le nous :

Nom : _____

Prénom : _____

Mail : _____

Adresse : _____

Conformément aux règlements sur la protection des données (RGPD), les informations recueillies sur ce formulaire ne seront pas enregistrées et seront utilisées uniquement pour vous apporter une réponse.

Votre idée : _____



■ Pour les jeunes sportifs mais pas que

Le Club Ados

11-17 ANS

Du 10 juillet au 18 août, 48 places sont disponibles par jour pour le mois de juillet et 36 au mois d'août.

Activités sportives variées au gymnase des Clorisseaux et également à Gien Plage.

Des sorties VTT, canoë, accrobranche (photo ci-contre), cinéma et lasergame, des visites de château sous forme ludique seront organisées ainsi que des journées à l'étang du Puits (baignade, aquaplouf et voile).

■ Tarifs

CDCG	Hors CDCG
1 semaine = 13.15 €	1 semaine = 15.75 €
2 semaines = 21 €	2 semaines = 26.25 €



SPORT ÉTÉ À AIX LES BAINS

ACTIVITÉS LUDIQUES & SPORTIVES À LA MONTAGNE

DU 18/07 AU 21/07 - 11 À 14 ANS

DU 07/08 AU 10/08 - 14 À 17 ANS

94.50€ en tarif CDCG ou 115.50€ hors CDCG
12 places maximum par séjour

INSCRIPTION JUSQU'AU 05/07/2023

Renseignements : Espace Gonat - Service des Sports
Tél : 02 38 05 19 12



18

Gien, ma Ville

11-17
ANS

■ A la Maison des Jeunes, pour construire des projets

Du 10 au 28 juillet

De 12h à 19h

Des ateliers photos, jardinage, ... ainsi que des sorties sont mis en place par les jeunes eux-mêmes. **Nombre de places limité.**

Renseignement : rendez-vous sur place – Espace culturel 8 rue Clemenceau ou en contactant le service Education-Jeunesse au 02 38 05 19 12.



■ Vacances de printemps - 2023

Du 8 juillet au 20 août 2023
Plage du Berry

GRATUIT !

Gien

plage

LA BAINADE EST INTERDITE EN LOIRE

ACTIVITÉS ET ANIMATIONS PONCTUELLES

CINEMA EN PLEIN-AIR :

DIMANCHE 09/07 À 22H : «Les Animaux Fantastiques, Les secrets de Dumbledore»

SAMEDI 19/08 À 22H : «Le Roi Lion»

BAINS DE SOLEIL, DOUCHES, TABLES DE PIQUE-NIQUE

TERRAIN DE PÉTANQUE & TABLES DE TENNIS DE

TABLE

JEUX DE PLAGE & DE BALLONS

STRUCTURES GONFLABLES

Horaires d'ouverture :

14h à 19h en semaine

14h à 20h le week-end

■ Atelier Mob'

11-17
ANS

Du 10 au 28 juillet 2023,

Du lundi au jeudi, de 10h à 17h

le vendredi, de 10h à 16h.

Initiation à la mécanique deux roues, partenariat avec l'Atelier Mob' de Saran et sortie karting.

Nombre de places limité.

ZAC Chemin de Saint-Marc

45500 Saint-Gondon.

Renseignements :

www.legiennois.fr

Tél : 02 38 05 19 12



Tous les jours, s'amuser et apprendre au centre de loisirs à Gien

3-12 ANS

Du 10 juillet au 1^{er} septembre, sauf jour férié, Accueil de 7h30 à 18h, du lundi au vendredi, activités de 9h à 17h.

Pour pratiquer des activités pédagogiques et ludiques, manuelles, culturelles, d'expression, sportives ainsi que des sorties.

Les thèmes de cet été :

En juillet : "Colore le monde !", "Le plaisir de s'amuser", "Les secrets de nos campagnes", "Le fil de l'amitié".

En août : "Voyage-voyage !", "Dans le monde de ...", "Nos petits bonheurs", "Constructions géantes, ou un monde de construction".

Les inscriptions s'effectuent à la semaine.

■ Visite à la ferme - printemps 2023



■ Karting à l'ALSH (archives)

Tarifs

<i>Quotient familial</i>	<i>tarif Journée</i>	<i>Quotient familial</i>	<i>tarif Journée</i>
<198	2.27	533-599	7.90
198-264	3.02	600-666	9.20
265-331	3.90	667-710	10.38
332-398	4.76	711-911	12.60
399-465	5.84	912-1112	14.70
466-532	6.81	>1112	16.80
<i>Tarif hors territoire CDCG</i>			18.90

Renseignements et inscriptions :

Accueil de Loisirs "May Soua Moua"
2 Chemin de Montfort – 45500 Gien.

may-soua-moua@wanadoo.fr

Tél : 02 38 38 03 73

Programme d'activités : www.legiennois.fr

20

FESTIVAL DES ARTS DE LA RUE

23

7 ▲ 9
juillet



Gien, ma Ville



Ville de
Gien

COMUNAUTÉ DE COMMUNE ESTIVANTES

le Loiret
au fil de l'eau
LOIRET ASSOCIATION

Loiret
votre Département

PACT
CENTRE NATIONAL DE LA RUE

VENDREDI 7

20H QUAI LENOIR
LES PERCUS DU DIABLE

21H CENTRE VILLE
LES PERCUS DU DIABLE

22H PL. JEAN JAURÈS
LA TORTUE DE GAUGUIN

23H PL. JEAN JAURÈS
LES PERCUS DU DIABLE

LA TORTUE DE GAUGUIN

Gratuit - 1h - TOUT PUBLIC

La Compagnie Lucamoros dessine à grands coups d'ombres, de pinceaux ou de caméras, les franges d'un théâtre insolite, un théâtre d'illusions fabriquées en direct et à vue, entre bricolage et technologie fine, où se jouent, arts plastiques, musique et textes.



LES PERCUS DU DIABLE

DÉPART IMMINENT



VÉNUS

Gratuit - 1h - TOUT PUBLIC

Vénus raconte les deux trajets qu'un même homme effectue à plusieurs dizaines d'années d'intervalle. Deux parcours qui se superposent : celui qu'il réalisa lorsqu'il dû quitter son pays, et celui qu'il accomplit trente ans après, afin de revenir sur les traces de son passé. Assis dans le train qui le ramène vers ses origines, l'homme revit les scènes de son exil : les marches, les courses, les chutes... ne pas s'arrêter, continuer à avancer.



SAMEDI 8

10H PL. DE LA VICTOIRE
LES PERCUS DU DIABLE

11H PL. DE LA VICTOIRE
DES-UNIS

11H30 PL. DE LA VICTOIRE
DÉPART IMMINENT

12H30 PL. DE LA VICTOIRE
LES PERCUS DU DIABLE

14H30 PL. JEAN JAURÈS
LES PERCUS DU DIABLE

15H30 PL. LECLERC
LES PERCUS DU DIABLE

16H PL. DE LA POSTE
DES-UNIS

17H CENTRE VILLE
LES PERCUS DU DIABLE

18H30 QUAI LENOIR
LES PERCUS DU DIABLE

19H30 PL. JEAN JAURÈS
DÉPART IMMINENT

22H CENTRE VILLE
VÉNUS - DÉAMBULATION

23H15 PL. JEAN JAURÈS
LES PERCUS DU DIABLE

DIMANCHE 9 **11H50** PL. LECLERC
LES PERCUS DU DIABLE

14H30 PL. JEAN JAURÈS
LES PERCUS DU DIABLE

15H30 PL. DE LA POSTE
GLAUCOS

16H30 CENTRE VILLE
LES PERCUS DU DIABLE

DES-UNIS

Cinq danseurs, tous différents mais avec une même passion pour la danse, le hip-hop et plus précisément le boying. Cet art du mouvement mêlant acrobaties, rythme, originalité et détails.



GLAUCOS

Gratuit - 55 min - TOUT PUBLIC

Glaucos, figure marine de la mythologie grecque, fait swinguer le navire, cabrer la poupe et amène d'énergiques matelots à défier les règles de la gravité terrestre en réalisant torsions et propulsions dans une performance proche des disciplines du cirque.



Programme détaillé sur villedegien.fr

1

La Boite à musique
Caricaturiste
Sculpture sur ballons
Magic Bubble

8

Spectacle Départ imminent
Caricaturiste
Sculpture sur ballons
Chariot musical avec bulles géantes

15

Cri-O-Lane Circus
Caricaturiste
Maquillage artistique
Initiation BMX

22

Le Zingophone
Caricaturiste
Sculpture sur ballons
Magic Bubble

29

Fanfare Les Wilson 5
Caricaturiste
Sculpture sur ballons
Manipulation et cracheur de feu

1

Croq'histoire
> Médiathèque - 10h30
Inauguration plaine des sports
> Chemin de Montfort - 14h à 18h

1-2

Salon international minéraux, fossiles...
> Salle Cuiroy
Beach Volley
> Plage du Berry
Festival jeux d'Eau (RMG)
> Programme complet : rencontresmusicalesgien.fr

2

Exposition voiture de collection
> Esplanade M. Le Noury - 9h à 12h30
Ouverture dominicale des commerces

3-9

Galerie pARTage : "Symboles de la République"
> Rue Gambetta

6-9

Championnat de France de tir
> Stand de tir des Merisiers

9

Exposition véhicules anciens
> Place de la Victoire - 9h30 à 12h30
Cinéma de plein air
> Esplanade M. Le Noury - 22h
Ouverture dominicale des commerces

14

Atelier créatif : Paul Tavernier
> Château-musée - 14h30
Fête nationale
> Centre-ville

14-17/09

Exposition : P. Tavernier "du peintre animalier au portraitiste"
> Château-musée

15

Concert en terrasse : Emilie et Vincent Hédou
> Château-musée - 20h à 22h

21-23

Festival de pétanque
> Centre-ville - Quai Lenoir

21

Atelier créatif : Paul Tavernier
> Château-musée - 14h30

22

Concert en terrasse : Paddy Sherlock Trio
> Château-musée - 20h à 22h

28

Atelier créatif : Paul Tavernier
> Château-musée - 14h30

29

Concert en terrasse : Hamac
> Château-musée - 20h à 22h

30

Course moto sur prairie
> Chemin du Val - 8h à 20h



14 juillet

Liberté - Égalité - Fraternité

10h > Cérémonies patriotiques (Arrabloy et Gien)

17h > Défilé (centre-ville)

21h > Bal (pl. J.Jaurès)

22h > Retraite aux flambeaux (départ pl. St-Louis)

23h > Feu d'artifice (tiré du Berry)

"Les symboles de la République"

Exposition - du 3 au 9 juillet
Galerie pARTage - rue Gambetta

En août

23 #

- | | |
|-------|---|
| 4 | Atelier créatif : Paul Tavernier ☞
> Château-musée - 14h30 |
| 5 | Concert en terrasse : Soul Vic'team ☞
> Château-musée - 20h à 22h |
| 6 | Exposition voiture de collection
> Esplanade M. Le Noury - 9h à 12h30 |
| 11 | Atelier créatif : Paul Tavernier ☞
> Château-musée - 14h30 |
| 12 | Concert en terrasse : Eldorado's cat
> Château-musée - 20h à 22h |
| 13 | Exposition véhicules anciens
> Place de la Victoire - 9h30 à 12h30
Guinguette
> Port au bois - 14h à 19h |
| 18 | Atelier créatif : Paul Tavernier ☞
> Château-musée - 14h30 |
| 18-20 | Foire aux antiquités et brocante ☞
> Esplanade M. Le Noury |
| 24 | Don du sang
> Salle Cuiry |
| 25 | Atelier créatif : Paul Tavernier ☞
> Château-musée - 14h30 |
| 26-27 | Rassemblement Ruquet Memory Club
> Esplanade M. Le Noury |
| 27 | Course cycliste
> Centre-ville
79^e anniversaire de la Libération de Gien
> Centre-ville |



AVEC LA FAÏENCERIE

● Atelier peinture sur faïence

Venez expérimenter les techniques de peinture sur biscuit en famille. Tous les mercredis à partir du 12 juillet à 14h30. A partir de 6 ans. Durée : 1h30. Tarif : entre 12€ et 15€ selon le support.

● Tous les jours

Livret-jeu pour les familles
Visites guidées : partez à la découverte de l'histoire de la Faïencerie. Départ tous les jours sauf le dimanche à 11h et 15h sous réserve d'un nombre suffisant de participants. Tarifs : 15€/adulte 13€/tarif réduit 9€/enfant

● Horaires

Le musée sera ouvert tous les jours sauf le dimanche de 10h à 18h. Ouvert les dimanches du 2 juillet au 13 août et les jours fériés de 13h30 à 17h30.

En août



Programme détaillé sur villedegien.fr

5

Garçons la note
Caricaturiste
Sculpture sur ballons
Initiation BMX

12

Trompes du musée de la Chasse
Fis d'Galarne
Caricaturiste
Maquillage artistique
Initiation BMX

19

Samba do Zé
Caricaturiste
Maquillage artistique
Bulles de savon

26

Harmonie de Coullons
Caricaturiste
Bulles de savon
Maquillage artistique



NOUVELLES
RENAISSANCE(S)
EN CENTRE-VAL DE LOIRE
2023

En septembre

1 **Concert : Duo Jude-Malaghães**
> Auditorium - Espace culturel - 19h30

Croq'histoire
> Médiathèque - 10h30

Accueil des nouveaux arrivants
> Centre administratif

2 **Braderie UCG**
> Centre-ville

Fête des Associations
> Port au Bois

Exposition voiture de collection
> Esplanade M. Le Noury - 9h à 12h30

3 **Randonnée de la Croix de Peu**
> Salle polyvalente - Arrabloy

Ouverture dominicale des commerces

7-11 **Bourse aux vêtements**
> Salle Cuiry

9 **Animations marché " Paniers garnis"**
> Place de la Victoire

10 **Exposition véhicules anciens**
> Place de la Victoire - 9h30 à 12h30
Foulées Giennes
> Esplanade M. Le Noury

13 **Animations marché " Paniers garnis"**
> Places Leclerc et Jaurès

15 **Marché aux livres**
> Médiathèque - 18h à 21h

Conférence "P.Tavernier, sa vie, son oeuvre"
> Château-musée - 14h30

16 **Loto - Twirling bâton**
> Salle Cuiry

Messe de la St-Hubert
> Église Jeanne d'Arc - 11h

17 **Ouverture dominicale des commerces**

Si vous avez des commentaires sur votre magazine
" Gien, ma Ville " : gienmaville@gien.fr